CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS
BUREAU DE LA PRÉSIDENCE

DIRECTOR OF COMMUNICATIONS
OFFICE OF THE SPEAKER

AVIS AUX MÉDIAS

Séances de la Chambre en juillet et en août

Ottawa (Ontario) – Le 6 juillet 2020

Conformément à l'ordre adopté le 26 mai 2020, la Chambre siégera le mercredi 8 juillet 2020, à midi, de même que les mercredis 22 juillet, 12 août et 26 août 2020. Elle s'ajournera ensuite jusqu'au lundi 21 septembre 2020.

Durant ces séances, la Chambre se constituera en comité plénier pour permettre aux députés de questionner des ministres sur des dossiers liés à la pandémie de COVID-19 et à d'autres sujets. Ensuite, elle tiendra un débat général sur une motion concernant la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par le gouvernement. Les délibérations du comité plénier se dérouleront de la manière suivante :

- Les députés peuvent participer aux délibérations en personne ou par vidéoconférence.
- Les députés peuvent questionner les ministres pendant au plus 95 minutes sur des dossiers liés à la pandémie de COVID-19 et à d'autres sujets.
- Une fois la période de questionnement des ministres écoulée, le comité plénier étudiera la motion « Que la Chambre prenne note de la pandémie en cours de […] COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement pour y répondre ». Les délibérations ne dureront pas plus de deux heures et 20 minutes.
- Lorsque le comité plénier lèvera sa séance, la motion sera réputée avoir été retirée et la Chambre s'ajournera jusqu'au prochain jour de séance indiqué dans la motion.

Entre le mercredi 17 juin 2020 et le lundi 21 septembre 2020, si le Président reçoit un avis des leaders à la Chambre des quatre partis reconnus qu'il est dans l'intérêt public que la Chambre demeure ajournée jusqu'à une date ultérieure ou jusqu'à ce qu'un nouvel avis soit donné au Président, la Chambre demeurera ajournée en conséquence. La Chambre peut également être rappelée plus tôt par le Président, après consultation du gouvernement.

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau de la présidence de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca

Suivez-nous